

**DECISION N° [132-2024]****Portant validation décision du devis de la société Cadres blancs pour la location d'espaces publicitaires temporaires du 6 juillet]**

[Madame le Maire de la Ville de Bernay],

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis de la société cadres blancs pour la location d'espaces publicitaire temporaire du 6 juillet ;

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la société cadres blancs pour la location d'espaces publicitaires temporaires du 6 juillet d'un montant de 2 551.20 € HT.

Marie-Lyne VAGNER

signé électroniquement le 29/04/2024,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

